

tion quand il a dit: "Les catholiques qui combattent le bill trahissent la minorité catholique."

MGR LANGEVIN

Mgr Langevin dans un sermon qu'il prononçait à Joliette le 5 mai 1896, disait ce qui suit:

Vous devez comprendre que les premiers intéressés à obtenir une législation complète, en cette matière, sont la population catholique du Manitoba et leur archevêque qui vous parle en ce moment. Puisqu'il approuve la loi ré-médiatrice, vous devez conclure, qu'avant de se décider à approuver cette loi, il a longuement et mûrement réfléchi, il a sérieusement consulté non seulement ses collègues de l'épiscopat, mais des juges distingués qui l'ont éclairé sur la question constitutionnelle. Non seulement j'approuve le "remédial bill" dans ses principes, mais dans son entier. Je vous conjure de n'envoyer à la chambre des Communes que des députés qui sauront faire valoir les droits de la justice et qui sont disposés à accorder à la minorité du Manitoba leurs droits en matière d'éducation. Je n'ai pas l'intention de faire de la politique, mais il s'agit d'une question religieuse qui tombe sous ma juridiction et sur laquelle vous pouvez prendre mon avis.

Quelques jours plus tard Mgr Langevin prononçait le sermon qui suit à Laprairie, condamnant les libéraux et repudiant l'enquête Laurier.

Mes bien chers frères,

C'est un grand bonheur pour moi de me trouver ce soir dans ce temple magnifique, au milieu d'une population qui ne m'est pas tout à fait étrangère, car si j'aime à prononcer le nom de ma paroisse natale, si je suis fier de me

dire enfant de St-Isidore, j'aime toujours à me dire de Laprairie, et vous savez pourquoi j'ai accepté de venir vous adresser la parole.

Je n'aurais pas voulu le faire en un autre endroit, mais il me semble que vous avez des droits et que j'ai aussi les miens en cette circonstance. Un enfant de St-Isidore est chez lui à Laprairie.

Je vous remercie de la sympathie que vous voulez bien me témoigner en cette circonstance, par votre assistance nombreuse. Je me rappelle avec bonheur les heures bénies, de joie et de félicité que j'ai passées au milieu de vous pendant ma jeunesse. J'en ai gardé un souvenir dont le parfum m'accompagne partout. Or, il se trouve que nous sommes dans des circonstances extrêmement difficiles. On trouvera étrange qu'un évêque parle sur une question si généralement débattue et qui est devenue comme un ballon politique qu'on se lance d'un camp à l'autre.

Cependant, n'est-il pas juste qu'étant exposés à être trompés par des représentations fausses, par des représentations inexactes, vous entendiez de la bouche de celui qui vous parle, de celui qui représente la minorité catholique du Manitoba, une parole de vérité sur les faits qui se sont passés? N'est-il pas juste de vous dire ce que la minorité du Manitoba attend de vous et du pays tout entier?

Je suis évêque avant tout. A Dieu ne plaise que je ne descende jamais dans l'arène politique. Je n'oublie point que les partis politiques passent, changent, et disparaissent même.

Les hommes politiques disparaissent mais les éternels principes du droit et de la justice sont éternels, comme Dieu lui-même, et, ils ne passeront point.

Je ne viens pas à vous au nom d'un parti politique sur la demande d'un groupe d'hommes quelconques; je ne